

# Nouvelles du Dinghof – 19/06/2018

Vous étiez nombreux à nous interpellier lors des permanences que nous tenions tous les samedi devant l'immeuble DEBUS, à propos de l'avenir du DINGHOF et nous vous avons répondu que nous attendions l'issue des négociations de la nouvelle municipalité avec les promoteurs.

Ce mardi, au matin, nous avons eu la désagréable surprise de constater la présence d'engins de sondage, entrain d'œuvrer sur le terrain du DINGHOF autour de la maison alsacienne !





Vous avez sans doute constaté que la maison du Dinghof n'était toujours pas protégée 2 mois après l'élection de notre nouveau Maire qui en avait fait pourtant un enjeu électoral.

Danielle Dambach avait, dès son élection, la possibilité de contester l'acte de vente signé le 22 mars 2018 en catimini par son prédécesseur. Dans cet acte de vente, il y avait entre autres un élément fort : les schilikois étaient spoliés de 300 000,00 euros car Jean-Marie Kutner avait retenu l'évaluation de France Domaine de 2015 et non celle de juillet 2017. Danielle Dambach, pour une raison qui nous échappe, a pris la décision de ne pas attaquer cet acte de vente et de négocier en cachette avec les promoteurs.

Entre temps le juge du TA a estimé que les schilikois avaient été floués lors de la vente de l'Ancienne Mairie ; au Dinghof c'est même pire puisque la vente s'est faite à 300 000,00 euros en dessous du prix des domaines.

Dans les 2 cas c'est la même équipe administrative et technique qui est à la manœuvre. Danielle Dambach a conservé cette même équipe

administrative et technique, la même secrétaire et le même cabinet d'avocats que Jean-Marie Kutner, le changement dans la continuité en somme.

Sur le terrain du patrimoine cher en apparence à Danielle Dambach, il y avait la possibilité de mettre en cause directement les promoteurs concernant la destruction de la grange et de la remise. Sa réaction a été là de couvrir les actions des promoteurs plutôt que de leur demander réparation.

Tous les arguments avancés aujourd'hui par Danielle Dambach ne sont que le résultat de ses propres décisions prises en faveur des promoteurs au détriment de l'intérêt général. Elle affirme n'être plus propriétaire du terrain et pour cause, elle a accepté de ne pas dénoncer un acte de vente qui floue les schilikois et de négocier de façon opaque par cabinets d'avocats interposés.

Elle affirme ne pas pouvoir protéger la maison du Dinghof parce qu'elle n'est plus propriétaire du terrain et là c'est le serpent qui se mord la queue.

Sommes-nous aux abords d'un autre crépuscule du Dinghof ?



Notre association organise une permanence d'été le samedi de 10h à 14h devant l'immeuble Debus (offert lui aussi aux promoteurs) pour vous informer et vous inviter à signer l'Appel **PAS D'ARGENT PUBLIC DANS LA POCHE DES BÉTONNEURS.**